

Sujet : [INTERNET] Futures energies Mayenne ouest

De : Véronique Pic < >

Date : 14/07/2023 18:07

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Concernant le projet d'implantation de 11 éoliennes géantes dans les secteurs de Château-Gontier et Saint-Denis d'Anjou, qui viendraient s'ajouter aux multiples parcs qui ont déjà poussé sur notre territoire, je tiens à vous exprimer un certain nombre de remarques :

- tout d'abord il apparaît évident que le nouveau rapport de l'Autorité Environnementale étonnamment critique vis-à-vis du projet. Et pointe de nombreuses insuffisances, notamment en matière écologique.
- les photomontages du promoteur sont douteux et je vous invite à consulter les photomontages réalisés par les opposants.
- le cimetière de Bouère, commune sur laquelle je réside, situé en haut d'une colline, aura la vue sur le parc Est. Ainsi il sera dénaturé.
- Comme notre paysage, qui est pourtant source d'attractivité touristique pour nos communes et plus largement pour tout le sud Mayenne. Ce tourisme rural en plein essor risque d'être fortement impacté.
- Ce projet éolien, implanté en partie à proximité du village de caractère de Grez en Bouère, va le défigurer.
- Un certain nombre de points de l'étude initiale datant de 2011 n'ont pas été actualisés comme l'effet acoustique, alors que le revêtement de la RD28 a été refait et que la vitesse a été limitée à 80km/h, ce qui fait que la circulation routière est moins bruyante. Il apparaît de plus que l'étude acoustique de 2011 a été faite l'été, durant les moissons, afin d'avoir le maximum de bruits. Réaliser cette étude en hiver serait plus honnête et plus juste.
- Habitant le château du Rocher, nous dominons un étang de 7ha environ, et nous remarquons une faune nombreuse d'oiseaux, notamment de nombreux oiseaux migrateurs, qui seront fortement perturbés par l'installation d'éoliennes à proximité.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Olivier PIC